

ETOILE ROQUEFORTOISE

REGLEMENT DU 11^{eme} FESTIVAL DE LA CHANSON DE VARIETE FRANCAISE ET INTERNATIONALE « L' ETOILE ROQUEFORTOISE 2012 » PARRAINÉ PAR MR. ERIC SERRA.

ART.1

Le 11eme FESTIVAL de la chanson de variété française et internationale a pour but
La découverte de nouveaux talents et l'opportunité à des chanteurs isolés les uns des
Autres de se rencontrer.

Il est ouvert aux interprètes féminins ou masculins, et aux interprètes de reprises, et aux auteurs compositeurs interprètes.
Ce concours est organisé par l'association ETOILE ROQUEFORTOISE ainsi qu'avec le soutien de nos Sponsors.

ART.2

Ce concours est divisé en quatre catégories les candidats ne pourront s'inscrire que dans une seule catégorie :

1ere catégorie : GRAINES D'ETOILES pour les moins de 16 ans

2eme catégorie : ETOILE ROQUEFORTOISE pour les 16 ans à 25 ans

3eme catégorie : ETOILE ROQUEFORTOISE pour les 25 ans et plus.

4eme catégorie : ACI

ART.3

Lors d'une journée de présélection ou chaque candidat interprètera un titre
De son choix et après avoir renvoyé son bulletin d'inscription ainsi qu'un droit
D'inscription de 10 euros par chèque à l'ordre de l'ASSOCIATION ETOILE ROQUEFORTOISE.

L'entrée du candidat et des accompagnateurs est gratuite

ART.4

La présélection se déroulera le **12 mai 2012** au FOYER DES
CAMPAGNES DE ROQUEFORT DES CORBIERES a partir 14 heures
en présence d'un jury de professionnels de la musique, chant et danse.
A l'issue de cette journée le jury devra sélectionner les candidats
qui se produiront lors de la FINALE qui aura lieu le
04 AOUT 2012

ART. 5

LA FINALE aura lieu sur la place du foyer des
Campagnes de ROQUEFORT DES CORBIERES, en présence de personnalités
Municipales, du canton et de la musique et nous l'espérons la présence de notre
Parrain : MR. ERIC SERRA . (*auteur, compositeur, interprète, qui a composé entre autres les
Musiques des films de MR. LUC BESSON*).

Les balances débiteront à 17H30 précises et cela jusqu'à 18h30 .
Le FESTIVAL débutera à 20H45 . Il sera demandé aux finalistes d'être très
Ponctuels quant aux horaires fixés. Un endroit sera mis a disposition pour que les
Candidats puissent déposer leurs affaires et se préparer. LE FESTIVAL EST
GRATUIT POUR LE PUBLIC LORS DE LA FINALE.

Le nombre de finaliste sera déterminé par rapport aux nombres d'inscrits lors de la journée de présélection.

ART . 6

Lors de la présélection et de la finale, les candidats devront être munis
D'un PLAY BACK MUSICAL du titre interprété en DIRECT LIVE
UNIQUEMENT SUR CD.(pas de MP3)

ART.7

Le candidat qui remportera la FINALE ne pourra pas se représenter l'année
Suivante.

ART.8

Les résultats de la présélection seront annoncés à l'issue de la journée d'audition.
Les résultats de la FINALE seront annoncés le soir même après le spectacle.

ART.9

Les frais de déplacement et d'hébergement seront à la charge des candidats.
En cas de préjudice quelconque que pourrait subir l'un des participants, la
Responsabilité de l'organisateur ne pourrait en aucun cas être recherchée ni
Engagée.

Les candidats (ou parents pour les mineurs) autorisent l'association à diffuser des photos et vidéos sur internet

ART.10

Le fait de participer à ce concours ainsi qu'à sa présélection implique la parfaite
Connaissance et l'acceptation totale du présent règlement sans réserve et sans
Prétendre à aucun recours du présent contrat.
TOUTES DECISIONS PRISES
PAR LES JURYS, QUE CE SOIENT CEUX DE LA PRESELECTION OU
CEUX DE LA FINALE SERONT SANS APPEL.

ART.11

TOUT MANQUEMENT AU PRESENT REGLEMENT SERA SANCTIONNE PAR L'ELIMINATION DU CANDIDAT.
TOUT CD DEFECTUEUX LORS DE LA PRESELECTION OU DE LA FINALE ENTRAINE L'ELIMINATION DU CANDIDAT.

ART.12

Dans l'intérêt de la manifestation, les organisateurs se réservent le droit de
Modifier le présent règlement, ou d'annuler la manifestation en cas d'évènement
Fortuit où force majeure
L'association se réserve le droit d'annuler ou de reporter la finale qui se déroule en extérieur.